Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouveau chef de l'informatique cantonale

Le Conseil d'Etat a désigné le nouveau chef de la Direction, planification et stratégie informatique en la personne de Monsieur Jean-Paul Jaunin. Actuel directeur de l'Unité informatique du Département des infrastructures, M. Jaunin est au bénéfice d'une longue expérience dans la branche et dispose d'une excellente connaissance des infrastructures informatiques vaudoises. Son entrée en fonctions est fixée au 1er janvier 2001.

Diplômé de l'Ecole d'ingénieurs vaudoise et titulaire d'une licence en géographie de l'Université de Genève, M. Jean-Paul Jaunin a débuté sa carrière professionnelle en 1970 au Centre d'automatisation et d'informatique du cadastre de Genève où il a notamment occupé le poste de directeur. En 1979, il accepte la fonction de chef du Centre des améliorations foncières et du cadastre de l'Etat de Vaud. Il se charge dès lors de la gestion des ressources humaines, financières, matérielles et logicielles du Centre ainsi que de la mise en place de la chaîne intercantonale de traitement de la mensuration officielle.

En 1987, M. Jaunin prend la direction de l'Unité informatique Riponne (UIR) rattachée au Département des infrastructures. Intégrée à la nouvelle organisation de l'informatique cantonale, cette structure composée d'une quinzaine de collaborateurs a pour mission de coordonner et de gérer l'informatique du département. Dans ce cadre, elle assure l'élaboration des standards de développement, la planification et la coordination des différents projets menés dans les domaines administratif, bureautique, technique et géomatique, ainsi que l'assistance aux services dans les phases de mise en ?uvre.

Agé de 54 ans, M. Jaunin a démontré au cours de sa carrière professionnelle ses compétences de manager et de gestionnaire de projets. Ses connaissances sur le fonctionnement et l'organisation de l'informatique cantonale représentent par ailleurs un atout pour sa nouvelle fonction. A ce titre, M. Jaunin se verra confier notamment la poursuite du projet Integris de collaboration avec l'entreprise bernoise Bedag

Informatik et la coordination du projet sur le passage à la taxation postnumerando piloté par l'Administration cantonale des impôts. Il traitera également, en étroite collaboration avec la Chancellerie, la problématique de la cyberadministration à l'Etat de Vaud.

Le Conseil d'Etat se réjouit de cette désignation et souhaite plein succès à M. Jaunin dans la réalisation de son nouveau mandat.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 novembre 2000

M. Charles Favre, Chef du Département des finances, 021/ 316 20 01